- G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :
- G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis un certain temps, avenue Docteur Lemoine, l'emplacement situé devant le quai de déchargement anciennement utilisé pour les commerces de la place Martin Luther King / avenue Marius Renard, fait l'objet de dépôts régulier de déchets divers et de lots d'encombrants. Ce dépôt récurrent est manifestement entré dans les us et coutumes des personnes indélicates. En plus de dégrader de façon manifeste la qualité de vie des nombreux riverains et de nuire à la propreté publique en particulier, ce dépôt est une source de dangers. En effet, à plusieurs reprises – comme en atteste les traces noirâtres sur les cloisons – le feu a été mis à ce dépôt sauvage, au risque de voir cet incendie se communiquer au bâtiment peu entretenu sur lequel il s'adosse.

Le Collège peut-il me dire ce qui a été entrepris pour mettre un terme à cette régulière accumulation de déchets à cet endroit ? Une enquête a-t-elle été menée ? Des responsables ont-ils été trouvés ? L'usage des caméras disponibles au service « Propreté Publique » a-t-il été effectué ou, à tout le moins envisagé ? Des contacts avec les propriétaires du bâtiment évoqué ont-ils été pris ?

Monsieur l'Echevin NEUZY n'était pas au courant qu'il y avait un problème à cet endroit. Il s'y est rendu et a discuté avec divers riverains, les membres communaux de l'entretien pour voir de quoi il s'agissait. Ils ont confirmé que le lieu était problématique avant qu'il ne soit incendié et que la grille ne soit enlevée. Il semblerait donc que depuis un an environ, ce lieu ne connaît plus de dépôt ou en tous cas de manière bien moins récurrente qu'avant. Il ne pense donc pas qu'il y ait, à ce stade, une nécessité de venir travailler sur ce lieu car il n'est plus considéré comme problématique. Toutefois, si on reste attentif à ce lieu et s'il s'avérait qu'il redevenait problématique, on envisagera d'y placer des caméras ou d'y organiser des planques afin de déterminer les causes et sanctionner les personnes qui prennent cet endroit pour un dépotoir.

G. VAN GOIDSENHOVEN est étonné car il a récemment été sollicité à ce sujet par des riverains qui lui ont envoyé des photos de nouveaux dépôts. Il entend que le problème est solutionné mais ne comprend alors pas pourquoi ces photos récentes lui sont parvenues. C'est peut-être une répétition isolée d'un phénomène plus constant dans le passé mais il a semblé être moins résolu que ce que l'on croit. Si tel n'était pas le cas, il se serait épargné d'intervenir une nouvelle fois sur un problème de propreté.